

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Corcelles-Cormondrèche

Titre du mandat

Stationnement à Corcelles-Cormondrèche : à quand les macarons ?

Mandant-e-s

Pierre Moser

Commentaires

En 2001, le Conseil communal de C-C a pris un arrêté mettant le parking de Cormondrèche au sud du Café de la Vigne et celui de Porcena au nord de la déchetterie en zone à durée limitée à 12 heures. Dans ce parking de Porcena, ledit conseil a eu l'intelligence de laisser une travée en stationnement non limité dans le temps. Cela a permis à bien des citoyens de laisser leur voiture à cet emplacement durant plusieurs jours s'ils n'en avaient pas besoin et cela pendant plus de 20 ans sans que ça gêne personne. En mars 2025, des membres de la sécurité publique ont amendé des automobilistes dont moi pour défaut de disque. En zone de parage illimité, le disque n'est pas nécessaire. Devant la réaction des personnes amendées, le service du domaine public a changé la signalétique du parking en passant toutes les places au régime des 12 heures avec disque de stationnement. Cela étant et vu le nombre limité de places à durée illimitée dans le village, j'ai fait la demande d'un macaron comme cela se fait à Neuchâtel et Peseux. Il m'a été répondu que ce n'est pas possible vu que le plan de stationnement n'est pas prêt pour notre village.

Alors, je demande : quand pourra-t-on enfin acheter un macaron pour éviter de devoir déplacer sa voiture inutilement ? Pour ceux qui ne le sauraient pas, oui, il existe des citoyens qui n'utilisent pas leur voiture tous les jours et qui ne possèdent pas forcément de place privée. J'ai des voisins qui ont en une année ramassé 2 amendes de CHF 100.- pour dépassement de plus de 4 heures le temps réglementaire de 12 heures. Cela n'est pas normal.

Je demande donc que l'on mette en place très rapidement la possibilité d'acquérir un macaron de stationnement. Je ne pense pas qu'il est nécessaire que toutes les places du village passent en zone bleue pour que la Commune puisse délivrer ces sésames aux citoyens de Corcelles-Cormondrèche.

Date et lieu

Corcelles, le 28.01.2026

Résumé du mandat, explications

Les macarons de stationnement sont une nécessité à Corcelles-Cormondrèche.

Il est souhaité que cela devienne une réalité très prochainement.

Annexe(s) éventuelle(s)

2 photos de panneaux, un passage du règlement